

Piqueur Chaussure

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

Sans niveau

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

17/04/2023

N° DE FICHE

RNCPI6269



Missions

Le(la) piqueur(se) chaussure réalise des opérations d'assemblage en série de pièces rentrant dans la composition de chaussures Il/elle réalise le piquage dans différents matériaux souples (tissu, cuir, ...), au moyen de différentes machines d'assemblage spécifiques au secteur de la chaussure. Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production.

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de piquage de pièces de chaussures
- Préparation des opérations et du matériel de piquage spécifique à la chaussure, contrôle des pièces approvisionnées

Métiers liés

- Afficheur(se) semelle,
- Cardeur(se) verreur(se),
- Claqueur(se),
- Cordonnier(e) industriel(le),
- Couseur(se) de part en part ou black,
- Couseur(se) de trépointes,
- Couseur(se) petit point,
- Mécanicien(ne) - assembleur(se),
- Ouvrier(e) d'assemblage

CERTIFICATEURS

Fédération française de la chaussure
Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC)

CONVENTION COLLECTIVE

IDCC 1580 : Convention collective nationale de l'industrie de la chaussure et des articles chaussants

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

- Appréhender les caractéristiques techniques d'un produit et son environnement
- Lire et exploiter des documents techniques
- Effectuer l'entretien, le réglage courant des machines, outils et accessoires et la maintenance de premier niveau
- Préparer et organiser les opérations de piquage
- Procéder aux opérations de piquage d'une partie de la tige
- Effectuer un contrôle qualité en amont et au cours de l'opération de piquage
- Alerter et reporter en cas de besoin

Modalités d'évaluation

Après un parcours de formation

A l'issue de cette étape, la certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mises en œuvre par un binôme (organisme habilité référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/downloadAncFormat/4553>